

Interpellation présentée par le député:

M. Pierre Kunz

Date de dépôt : 16 octobre 2007

Messagerie

Interpellation urgente écrite

Les SIG veulent augmenter le prix de l'électricité ; quelques éclaircissements complémentaires svp (Question 3)

Cette interpellation s'adresse à M. Robert Cramer, chef du DT, département de tutelle des SIG.

L'auteur de l'IUE 454 remercie le Conseil d'Etat de la réponse qu'il lui a fournie le 12 octobre dernier. Bien que les renseignements qui lui ont été communiqués soient intéressants, il aimerait recevoir quelques précisions complémentaires.

Le Conseil d'Etat indique que « depuis 2001, année au cours de laquelle les SIG ont commencé à baisser les prix de l'électricité, l'entreprise a calculé que ses clients ont payé un montant cumulé de 273 millions de francs de moins que ce qui aurait été facturé en conservant les tarifs initiaux de 2001, dont 101 millions de francs pour l'année 2007 ».

Question : Faut-il en conclure qu'en moyenne annuelle le total des baisses de prix accordées entre 2001 et 2006 est resté inférieur à 30 millions de francs ?